

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 AVRIL 2024 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 21 mars 2024 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Étaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Mohammed ZAOUÏ, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Séverine BUSSON, Karla AREL, Franck CHAUXEAU, Eléonore MORENO, Laurence MOLINARI, Norman PANTER, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Marie-France MICOUD, Marie-Noëlle ROLLY, Quentin CHOLLET, Mélanie SCHLATTER, Nancy LE FOLL.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Nadia CARCASSET (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Brahim OUAREM (pouvoir à Frédéric PETITTA), Philippe DECOMBLE (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Brigitte JAUNET (pouvoir à Laurence MOLINARI), Jacques BOULANGER (pouvoir à Marc LE MEUR), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Mohammed ZAOUÏ), Patricia BARTOLI (pouvoir à Karla AREL), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jérémy SIMON (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Alice SEBBAG), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Nancy LE FOLL), Yassin LAMOUI (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Thierry BESSE (pouvoir à Quentin CHOLLET).

Absents Excusés :

Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 26

représentés : 13

absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Franck CHAUXEAU est élu secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024

Délibération n°24-34

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Finances

Affaire suivie par Gwendaline BOYER

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-1, L. 1612-20

L 2311-1 à L 2343-2, relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires approuvé en Conseil Municipal en date du 20 mars 2024,

CONSIDERANT l'avis de la Commission Budgétaire qui s'est tenue le 25 mars 2024,

CONSIDERANT le rapport de présentation du Maire.

APRES EN AVOIR DELIBERE

PRECISE que le budget primitif 2024 est adopté avec reprise anticipé des résultats de l'année 2023.

ADOpte par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, équilibrées en dépenses et en recettes, le budget primitif 2024 de la Commune arrêté à :

➤ Section de fonctionnement	:	54 152 218,22 €
➤ Section d'investissement	:	15 412 758,51 €

VOTE

Pour : 32

Contre : 7 (M. Chollet, Mme Rolly,
Mme Schlatter, M. Besse, M. Lamaoui,
Mme Le Foll, M. Zlowodzki

Abstention :

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-Des-Bois

Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération



MAIRIE STE GENEVIEVE DES BOIS-BUDGET PRINCIPAL STE GENEVIEVE DES BOIS -BP-2024

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL STE GENEVIEVE DES BOIS	
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 26

Nombre de membres représentés : 13

Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES :

Pour : 32

Contre : 7

Abstentions :

Date de convocation : 28 mars 2024

Présenté par le Maire.

A Sainte Geneviève des Bois, le 3 avril 2024

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,
A Sainte Geneviève des Bois, le 3 avril 2024

Les membres du Conseil Municipal,

M. PETIT

Mme BOUCHON

M. LE MEUR

Mme DE JESUS CARLOS

Mme CRIBIER

M. OUAREM

Mme MOLINARI

Mme VASSEUR

M. ROGER

Mme CARCASSET

M. LUNDA

Mme JAUNET

M. DECOMBLE

M. MINATCHY

M. VIMARD

Mme SEBBAG

M. ZAOUÏ

Mme GARCIA

Mme MICOUD

M. OBIANYOR

M. BOULANGER

ajouté sur le site de la ville le : 30 avril 2024

Mme FERROUDJI

M. CHAUVEAU

Mme BARTOLI

M. MARTINS

Mme QUESNEL

Mme ARIEL

Mme MORENO

M. PANTER

Mme BUSSON

Mme QADHI

M. SIMON

M. ZLOWODZKI

M. BESSE

Mme ILL FOLL

Mme SCHLATTER

M. LAMAOU

Mme ROLLY

M. CHOLLET

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 4 avril 2024
et de la publication le 4 avril 2024

A Sainte Geneviève des Bois, le 4 avril 2024

